



Communiqué APH et Jeunes Médecins du 15 novembre 2018
au sujet de la plainte ordinale de la Ministre de la Santé contre la présidente du SNMRH

Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins apprennent avec préoccupation la plainte ordinale déposée par la Ministre de la Santé Agnès Buzyn.

APH et Jeunes Médecins ne souscrivent pas à la méthode employée par le Syndicat National des Médecins Remplaçants des Hôpitaux, considérant que dans un contexte inégalé de tension, les voies juridiques n'ont pas été épuisées en particulier auprès du Conseil d'Etat.

Cependant, le droit et la liberté syndicale sont des biens constitutionnels sans lesquels il n'y a plus de démocratie. La judiciarisation récurrente des conflits politiques et syndicaux par le gouvernement nous valent une rétrogradation régulière dans les classements internationaux sur les questions de liberté d'expression.

Depuis des années, les politiques publiques ont délibérément laissé se dégrader la situation financière et managériale des hôpitaux et l'attractivité des carrières médicales hospitalières, poussant de nombreux collègues à refuser ou quitter le statut de Praticien Hospitalier pour des raisons financières ou des conditions de travail dégradées.

Il est du devoir du gouvernement de s'attaquer à l'intérim, peut-être en limitant ses avantages, mais surtout en créant un vrai choc d'attractivité en faveur des Praticiens Hospitaliers, au moment où le nombre de postes vacants frôle les 30%, chiffre sans cesse croissant.

En tout état de cause, l'attaque d'une présidente de syndicat en raison de la position de son organisation est intolérable, et APH et Jeunes Médecins exigent le retrait immédiat de cette plainte qui va à l'encontre des valeurs de la démocratie.

APH et Jeunes Médecins participeront activement à toutes les négociations officielles qui permettront de favoriser l'exercice médical hospitalier pérenne!

Contacts :

[Jacques Trévidic](#), Président CPH, Président APH
[Renaud Péquignot](#), Président AH, Vice-président APH
[Marc Bétremieux](#), Secrétaire général APH
[Raphaël Briot](#), Trésorier APH
[Nicole Smolski](#), Présidente d'honneur APH
[Emanuel Loeb](#), Président Jeunes Médecins